

**PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHOUX**

4.05.2018

**Présents : Mmes J. PIERS. F. CHESNAIS. P. THIREAU. C. CRETIN. S. FAURE. I. GAMBA.
L. MERMET AU LOUIS. JL MOULEYRE.**

Secrétaire de séance : F. CHESNAIS

Absents excusés : M. CABARET a donné pouvoir à J PIERS et E. NICOLET

Sommaire

| | |
|--|------------------------------------|
| N° 1.2018 Objet : GESTION DES BIENS LOCATION GARAGE PERRIN | 1 |
| N° 2.2018 : EAU | 2 |
| 1.2 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE | 2 |
| 2.2 BUDGET EAU - Approbation du rapport RPQS 2017 | 2 |
| Bilan général | 2 |
| Organisation administrative du service | 2 |
| Population desservie | 2 |
| Ressources en eau | 3 |
| Abonnements | 3 |
| États financiers | 4 |
| Tarifs en vigueur | 4 |
| Prix du service de l'eau potable : | 4 |
| Redevance de pollution domestique | 4 |
| Redevance prélèvement à la ressource en eau | 4 |
| AXEAU -Visite annuelle de prévention et de recherche de fuites sur le réseau AEP | 6 |
| Gestion financière du budget de l'eau : | 6 |
| IRH - Compte rendu | Erreur ! Signet non défini. |
| Fontaines | Erreur ! Signet non défini. |
| ARS -Synthèse de la qualité de l'eau distribuée en 2017 | 6 |
| N°3.2018 RGPD- Protection des Données | 7 |
| N°4.2018 : PLACE DE LA FONTAINE- panneau affichage et terrain sous l'église | 7 |
| 1. Panneau d'affichage public | 7 |
| 2. Terrain sous l'église | 7 |
| 3. Busage eaux de ruissellement terrain Moreaux | 7 |
| N°5.2018 BOIS | 7 |
| 1. Affouage | 7 |
| 2. Prix d'un lot de branches après affouage | 7 |
| N°6.2018 RH | 8 |
| N°7.2018 QUESTIONS DIVERSES | 8 |
| SIVOS/CONSEIL D'ECOLE | 8 |
| CEREMONIES 2018 | 8 |

Approbation du Compte rendu du CM en date du 6.04.2018

Les élus acceptent de recevoir par mail (voie dématérialisée) le compte rendu de chaque séance avant de les mettre à l'approbation du Conseil municipal

N° 1.2018 Objet : GESTION DES BIENS LOCATION GARAGE PERRIN

Après délibération, à l'unanimité des membres présents, il est décidé :

- De louer le garage communal route de Mienne à M.Mme PERRIN Sylvain pour abriter leurs affaires avant la construction de leur yourte,
- D'établir un bail précaire pour une durée de 6 mois couvrant la période de mai à octobre 2018
- De fixer le prix de la location à 200€
- D'autoriser madame le maire à signer tout document relatif à cette affaire
- Ampliation de la présente sera transmise Au trésorier payeur ainsi qu'aux pétitionnaires

Vote 9 pour 0 contre
391512018.5.1

N° 2.2018 : EAU

1.2 ADOPTION DU RAPPORT SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'EAU POTABLE

Présentation du rapport annuel par Florine CHESNAIS

Madame le Maire ouvre la séance et rappelle que le Code Général des Collectivités territoriales impose, par son article L.2224-5, la réalisation d'un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'eau potable.

Ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération.

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

Présentation de ce rapport aux membres du Conseil Municipal

La parole est donnée à Florine CHESNAIS

2.2 BUDGET EAU - Approbation du rapport RPQS 2017

Bilan général

Organisation administrative du service

La Commune de Choux organise intégralement le service d'eau potable.

Le service est exploité en régie.

Les prestations assurées par la commune sont les suivantes :

-Gestion du service : fonctionnement, surveillance et entretien des installations, relevé des compteurs

-Gestion des abonnés : accueil des usagers, facturation, traitement des doléances client

-Traitement de l'eau : par désinfection aux ultra-violets et par chloration.

-Entretien : des canalisations, des captages, du forage, des ouvrages de traitement, du génie civil.

Le linéaire du réseau (hors branchements), adduction et distribution est **de 8 km 574**.

Population desservie

La population desservie est de : 122 habitants en résidence principale

25 habitants environ en résidence secondaire

Il est à préciser que 5 autres résidences secondaires ne sont pas desservies par le réseau d'eau.

Ressources en eau

Points de prélèvement :

| Ouvrages | Débits m3/h |
|--|---|
| Source de <i>la Cheneau</i> | non mesuré |
| Sources(2) de La Combe Lombard | non mesuré |
| Station de pompage <i>En Mienne</i> | 9m3/h Alimente le réservoir à la demande |

Ces points de prélèvement alimentent 2 réservoirs.

Toute l'eau distribuée passe par le compteur général.

Abonnements

| | Nombre d'abonnements domestiques | Nombre d'abonnements non domestique |
|-------------|-------------------------------------|--|
| 2016 | 80 | 1 |
| 2017 | 82 | 1 |

Consommations

| Consommations | Volumes vendus m3 | Volumes produits m3 | Volume non domestique vendu (m3) |
|------------------|----------------------|------------------------|-------------------------------------|
| 2016 | 4961 | 7851 | 668 |
| 2017 | 5422 | 8199 | 710 |
| variation | +461 | +348 | +42 |

États financiers

Tarifs en vigueur

L'assemblée délibérante vote les tarifs concernant le service.

Les taxes et redevances dues sont fixées par les organismes concernés.

Prix du service de l'eau potable :

Partie fixe ou abonnement forfaitaire : **60.00€**

Partie proportionnelle à la consommation d'eau potable : **2€ par m3 consommé.**

Les volumes sont relevés annuellement.

Les consommations sont payables annuellement au vu du relevé .

Redevance de pollution domestique

Elle est payée par les abonnés avec la facture d'eau et reversée par la commune à l'Agence de l'eau. Son montant est déterminée par l'Agence de l'eau.

| Au 1 ^{er} janvier | Taux en €/m3 | Montant reversé |
|----------------------------|--------------|-----------------|
| 2015 | 0.290 | 1458.99 |
| 2016 | 0.290 | 1438.69 |
| 2017 | 0.290 | 1427.38 |

Redevance prélèvement à la ressource en eau

Due à l'Agence Rhône-Méditerranée

| | Volume eau produit (m3) | Montant reversé (€) |
|------|-------------------------|-----------------------------|
| 2014 | 8112 | 393.96 |
| 2015 | 6347 | 0 |
| 2016 | 7851 | 0 |
| 2017 | 8199 | Montant non connu à ce jour |

Recettes d'exploitation

Recette vente d'eau domestique :

| | |
|---------|--------|
| En 2015 | 13829€ |
| En 2016 | 15628€ |
| En 2017 | 15891€ |

Etat de la dette

CAPITAL RESTANT DU : 24232 euros au 01.01.2018 au CRCA (dernière échéance 5.11.2020)

Indicateur de performance du service de l'eau potable

Qualité de l'eau

Les données relatives à la qualité de l'eau distribuée sont définies par l'article D.1321-103 du code de la santé publique.

Le contrôle sanitaire se fait dans le cadre contractuel du marché public annuel renouvelé en 2014 (LDA -39-Poligny et Laboratoire CARSO-LSEHL) sous gestion de l'ARS de Franche-Comté.

| 2017 | Prélèvements Effectués | Prélèvements Non conformes |
|---------------|------------------------|----------------------------|
| Bactériologie | 8 | 0 |
| Nitrates | 6 | 1 |
| Turbidité | 5 | 0 |

Rq : Les prélèvements non conformes sont en sortie de station
Aucune non-conformité chez les usagers

Protection des ressources en eau

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau

| | | |
|------|---|----------|
| 0% | Aucune action | |
| 20% | Etudes environnementale et hydrogéologique en cours | Fait |
| 40% | Avis de l'hydrologue rendu | Fait |
| 50% | Dossier déposé en préfecture | Fait |
| 60% | Arrêté préfectoral | Fait |
| 80% | Arrêté préfectoral complètement mis en œuvre (terrains acquis, servitudes mises en place, travaux terminés) | Fait |
| 100% | Mise en place d'une procédure de suivi de l'application de l'arrêté préfectoral | En cours |

Connaissance et gestion patrimoniale du réseau

| | |
|---|--------|
| Plan de réseau | 15/15 |
| Inventaire de réseau | 29/30 |
| Autres éléments de connaissance et de gestion du réseau | 40/75 |
| indice | 94/120 |

Fin 2015, la commune s'est engagée (en partenariat avec les Communes de Larrivoire et Coiserette afin de réduire le coût de l'étude) à établir un schéma directeur du réseau d'eau.

En 2016, l'étude du schéma directeur termine la phase deux

En 2017, le schéma directeur arrive en fin de la troisième et dernière phase.

Performance du réseau pour l'année 2017

Production : 8199 m³

Volume mis en distribution : 8199 m³

Consommations comptabilisées : 5922 m³

Volume non comptabilisé : 2277 m³

Indice linéaire des volumes non comptés : 0.73 m³/Km/j

Rendement primaire : 72.23% pour un rendement réglementaire de 67%

Branchements en plomb :

Il reste encore un certain nombre de branchements en plomb.

Travaux engagés au cours de l'exercice 2017

- ✓ Afin de répondre au mieux à la fuite Route de Rosset, la fontaine a été enlevée et remplacée par une vanne de purge par l'entreprise CORTINOVIS en janvier.
- ✓ Pour la fuite montée du Quer d'Amu, la vanne alimentant la fontaine a été fermée.
- ✓ L'entreprise AXEAU a été sollicitée en février pour rechercher une fuite qui faisait disjoncter le surpresseur (fuite trouvée chez l'habitant).
- ✓ Un compteur a été posé par l'employé communal pour mesurer la consommation du lavoir et du local de l'alambic, un autre a été posé à la Plume et un dernier a été posé au lotissement crêt des Buis
- ✓ Rue de la Plume travaux sur le réseau d'eau pour la mise en hors gel par l'entreprise CORTINOVIS en décembre. (Environ 50ml)

Ce rapport est public et permet d'informer les usagers du service.

AXEAU -Visite annuelle de prévention et de recherche de fuites sur le réseau AEP

L'objectif est de détecter les fuites sur le réseau d'eau potable de la commune, afin d'améliorer le rendement du réseau et de préserver la ressource.

Effectuée sur le réseau d'eau potable par l'entreprise AXEAU le 13 septembre 2017

- Aucune fuite n'a été détectée

Après présentation de ce rapport, le Conseil Municipal après délibération, à l'unanimité des membres présents décide :

- ✓ D'Adopter le rapport RPQS (sur le prix et la qualité du service public) de la Commune de CHOUX pour l'année 2017.
- ✓ D'Autoriser madame le maire à signer et transmettre aux organismes tout document relatif à cette affaire

VOTE 9 pour 0 Contre

DELIBERATION 391512018.5.2.32

Gestion financière du budget de l'eau :

- ✓ Depuis le budget communal, une participation au budget annexe de l'eau est prévue pour 2018 de 10000€.

ARS -Synthèse de la qualité de l'eau distribuée en 2017

Bilan de la qualité de l'eau distribuée en 2017 sur les réseaux dont la commune a la responsabilité en qualité de maître d'ouvrage

- ✓ Le nombre total d'analyses réalisées en 2017 et représentatives de l'eau distribuée est de 8.
- ✓ L'évolution des bilans bactériologiques sur les dernières années

| Bilans | 2015 | 2016 | 2017 |
|----------------------------|------|------|------|
| % d'analyses non conformes | 0 | 0 | 0 |

Le contrôle sanitaire de la qualité de l'eau distribuée est réalisé par le service Santé Environnement de l'Agence Régionale de Santé

L'avis de ARS sur la qualité de l'eau distribuée en 2017 sur les unités de distribution à CHOUX est le suivant :

- ✓ Bonne qualité microbiologique

- ✓ Turbidité ponctuellement supérieure à la valeur réglementaire pouvant entraîner l'inefficacité d'un traitement de simple désinfection,
- ✓ Des teneurs en substances toxiques conformes et respectant les limites de qualité,
- ✓ Des teneurs en ammonium et en matières organiques supérieures à la référence de qualité et des teneurs satisfaisantes pour les autres substances indésirables,
- ✓ Une dureté élevée (eau dure)
 - La qualité de l'eau distribuée est globalement satisfaisante
 - L'efficacité des traitements de désinfection en place est satisfaisante. L'installation d'un traitement de filtration avant distribution est recommandée.

N°3.2018 RGPD- Protection des Données

Madame le maire rappelle la mise en œuvre de la Loi concernant la protection des données numériques à acter à partir du 25 mai prochain

Il s'agit dans un premier temps de désigner un délégué qui devra s'assurer de la mise en conformité du RGPD à la Mairie de CHOUX

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- De surseoir la requête par manque d'informations suffisantes sur la compétence du SIDEC

N°4.2018 : PLACE DE LA FONTAINE- panneau affichage et terrain sous l'église

1. Panneau d'affichage public

Madame le maire rend lecture du courrier de monsieur MOREAUX Adrien et rappelle qu'il y a lieu de remplacer le panneau d'affichage place de la fontaine sur le mur de la propriété de M. MOREAUX sur un panneau indépendant

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- De retenir le devis estimatif de RABOTEC pour l'installation d'un panneau d'affichage public sans bac sur la place de la fontaine d'un montant de 350€ HT
- D'autoriser le maire à signer tout document relatif à cette affaire

VOTE 9 pour 0 Contre

DELIBERATION 391512018.5.3.33

2. Terrain sous l'église

Travaux de déboisement/Bail pâturage.

Un courrier sera adressé à M.Mme A. MOREAUX pour réponse (14.05.2018)

3. Busage eaux de ruissellement terrain Moreaux

Lecture de l'article « les obligations du propriétaire du terrain en contre-haut »

N°5.2018 BOIS

1. Affouage

Prix d'un lot de branches après affouage

Madame le maire explique que deux lots de branches ont été fait par l'ONF ; il s'agit d'en fixer le prix.

Le conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- De définir le prix du lot de branche à 50€ TTC
- D'attribuer un lot de branche à M. Gilbert DEVAUX PELLIER de Choux
- De dire que madame le maire est autorisée à signer tout document relatif à cette affaire.

Vote 9 Pour 0 contre

DELIBERATION 391512018.5.5.35

N°6.2018 RH

- Arrêté portant attribution de l'indemnité de fonctions de sujétions et d'expertise (IFSE)
Fixation du montant du RIFSEEP 2017&2018 : délibération 39151.2017.11.20.78

Mme le maire rappelle :

- De payer les heures de 6 conseils municipaux en RIFSEEP par an soit pour 2017 (6CMx20€X3heures) = 360€ à la secrétaire.
- Avec obligation d'être présente aux réunions de conseil ayant pour objet les Comptes administratifs et les budgets prévisionnels de la commune.
- De prendre acte de la demande d'inscription au stage de formation sur la taxe sur la valeur ajoutée les 11 et 12 juin prochain au CNFPT de Lons le Saunier en partenariat avec la commune de ROGNA.

N°7.2018 QUESTIONS DIVERSES

SIVOS/CONSEIL D'ECOLE

RAPPORTS D'ACTIVITE

Lecture des participations des communes 2018 VIRY/ROGNA/CHOUX

- 3844.21€ par trimestre pour Choux

CEREMONIES 2018

- 8.05.2018 VICTOIRE GUERRE 39/45
- 11.11.2018 VICTOIRE GUERRE 14/18 (arbre centenaire)

Séance levée à 22h30.

| ELUS CHOUX | SIGNATAIRES |
|---------------------|-------------|
| CHANTAL CRETIN | |
| ERIC NICOLET | |
| FLORINE CHESNAIS | |
| ISABELLE GAMBA | |
| JEAN LOUIS MOULEYRE | |
| MICHELE CABARET | |

| | |
|-------------------------|--|
| PHILIPPE THIREAU | |
| STEPHANIE FAURE | |
| JOSETTE PIERS | |
| LAURENT MERMET AU LOUIS | |